

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION

- ▶ Estimation professionnelle par étude comparative
- ▶ Conseils en droit immobilier, droit de la famille, urbanisme, fiscalité immobilière
- ▶ Conseils et accompagnement dans la réalisation des obligations du vendeurs (diagnostics, assainissement, copropriété...)
- ▶ Plan de communication selon type de mandat
- ▶ Réalisation des visites après sélection des acquéreurs
- ▶ Validation des capacités de financement des acquéreurs auprès des partenaires
- ▶ Compte rendu de commercialisation réguliers (selon type de mandat)
- ▶ Négociation des offres d'achat entre vendeurs et acquéreurs
- ▶ Rédaction du compromis de vente et rendez-vous de signature
- ▶ Suivi des échéances jusqu'à la signature de l'acte authentique
- ▶ Accompagnement à la signature chez le notaire

| Prix de vente hors honoraires | % sur prix de vente hors honoraires | |
|-------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| | Vendeur | Acquéreur |
| Jusqu'à 60.000€ | 5% (avec un minimum de 2.000€) | 5% (avec un minimum de 2.000€) |
| De 60.000€ à 100.000€ | 4,5% | 4,5% |
| De 100.000€ à 150.000€ | 4% | 4% |
| De 150.001€ à 200.000€ | 3,5% | 3,5% |
| De 200.001€ à 350.000€ | 3% | 3% |
| De 350.001€ à 700.000€ | 2,5% | 2,5% |
| De 700.001€ à 1.000.000€ | 2.25% | 2.25% |
| De 1.000.001€ à 1.200.000€ | 2.1% | 2.1% |
| Au-delà de 1.200.000€ | 2% | 2% |

SAUF CONVENTION CONTRAIRE

REMISES FIDELITE (cumulables)

- ▶ 5% de remise pour toute signature d'un mandat exclusif
 - ▶ 5% de remise pour tout client ayant déjà conclu une transaction avec l'agence ou tout client du service gestion locative
- En cas de délégation, le montant des honoraires applicables est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial délivrance d'une note est obligatoire

GESTION LOCATIVE CLASSIQUE

- ▶ L'appel des loyers et suivi des règlements
- ▶ L'édition mensuelle du compte de gestion accompagné du paiement
- ▶ Révision du loyer à chaque échéance du bail
- ▶ L'information des cautions conformément aux obligations légales
- ▶ Le rapport régulier avec le locataire pour l'application des clauses du contrat de location
- ▶ La garantie contractuelle du paiement des loyers
- ▶ Le contrôle des charges locatives avec une régularisation annuelle
- ▶ Le règlement de charges au syndic
- ▶ Edition de l'Aide à la déclaration des revenus fonciers
- ▶ Document d'information pour la Déclaration au Centre des Impôts
- ▶ Traitement des dépannages, demande d'intervention des entreprises, devis
- ▶ Rédaction des états des lieux et gestion de la remise en état du bien avant relocation

HONORAIRES 6,5%TTC du loyer mensuel charges comprises

GESTION LOCATIVE FORMULE PREMIUM

- ▶ COMPREND LA GESTION LOCATIVE SIMPLE + GARANTIES DES LOYERS

IMPAYES + Suivi des sinistres et intervention auprès des compagnies d'assurance

HONORAIRES 9,25%TTC du loyer mensuel charges comprises

LOCATION

| | |
|------------------------|--|
| Honoraires de location | <u>Zone tendue</u> A la charge du preneur 10€ TTCm ² de surface habitable du logement A la charge du bailleur 10€ TTCm ² de surface habitable du logement |
| | <u>Zone très tendue</u> A la charge du preneur 12€ TTCm ² de surface habitable du logement A la charge du bailleur 12€ TTCm ² de surface habitable du logement |

HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX

3€ TTC/m² à la charge du preneur

3€ TTC/m² à la charge du bailleur

FRAIS DE DOSSIER A LA CHARGE DU BAILLEUR :

300€TTC

